

*Jean-Baptiste ROUSSEAU, poète français (Paris 1671- Bruxelles 1741). Musée de Valenciennes, no 127, attribué par erreur à Piat-Marie-Joseph Sauvage. Ce portrait, non daté, mais fait ad vivum, et qui représente un personnage mort à Bruxelles en 1741, ne peut être l'oeuvre d'un artiste tournaisien né en 1744. De plus, raccourci et simplifié, il a été gravé par G. F. Schmidt pour l'éditeur parisien Odieuvre. L'estampe porte la mention: J. P. Sauvage pinx.». Elle est également dépourvue de date mais on sait que comme dix-neuf autres du même artiste, elle a été gravée pendant le séjour de celui-ci à Paris, de 1737 à 1744 (J.E. WESSELY, Georg-Friedrich Schmidt, Verzeichnis seiner Stiche und Radierungen, 1887, page XXV, et catalogue numéro 96).*

Au sujet de ce très beau portrait, M. S. Guillaume, l'aimable conservateur du Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, me donne les précisions suivantes :

Toile - 1 m x 0 m 80 -

Non signée, non datée -

Acquisition à la vente du général Despinoy, 1850 -

cat. 344: Inv. 46 - 1 - 126 -

Portrait présumé du poète J.-B. ROUSSEAU (1671 - 1741); de trois quarts vers la droite, assis et accoudé à une table de travail où se trouvent des manuscrits et un écritoire. Habit rose à broderies d'or et dentelles. Manteau vert. Grande perruque poudrée. Bon état de conservation.

La vie de Jean-Baptiste ROUSSEAU fut surtout marquée par un scandale qui éclata vers 1707, affaire encore restée obscure, lorsque le poète disputait à La Motte la succession de Thomas Corneille à l'Académie Française. On fit courir sous son nom des couplets infâmes et calomnieux contre différents gens de lettres. Il essaya, par des moyens peu louables, de rejeter les accusations, mais le Parlement le condamna au bannissement à perpétuité. Auparavant le poète s'était déjà exilé en Suisse, à Soleure. Par la suite il rentra cependant à Paris, mais s'y trouvant isolé et malade, il s'installa à Bruxelles, où il mourut. On lui doit l'*Ode à la Fortune*, des *Cantates* et des *Psaumes* ainsi que d'agréables épîtres et épigrammes. C'est grâce à son défenseur convaincu, le comte de Saint-Lux, ambassadeur de France en Suisse, que Jean-Baptiste ROUSSEAU eut l'occasion de se rendre à Vienne où son protecteur avait été nommé. Ce séjour à Vienne, il est permis de le supposer, lui aura été d'un grand secours en lui permettant plus tard de s'introduire à Bruxelles. *Oeuvres complètes* (Paris, 1820).

Pour le pittoresque ajoutons que Jean-Baptiste ROUSSEAU fut pour un temps un des familiers de cette Anne-Louise-Benedicte de Bourbon dite Mlle de Charolais, troisième fille du Prince Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé et fils unique du Grand Condé et de Anne de Bavière, mieux connue sous le nom de Duchesse du Maine, épouse de Louis-Auguste de Bourbon. Duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et de Mme Montespan. Jean-Baptiste ROUSSEAU figure avec Voltaire, le maréchal de Villeroi,